



# **BUDGET PRIMITIF 2020**

**VILLE DE CARQUEFOU  
C.C.A.S.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 JUILLET 2020**

### **Un objectif général :**

**Malgré un contexte économique toujours difficile lié à la baisse des dotations budgétaires versées par l'Etat aux collectivités, la Ville souhaite poursuivre les actions engagées auprès des ménages en difficulté et des seniors et développer l'offre d'animations dans la Maison des Seniors.**

**La crise sanitaire liée au COVID19 va engendrer des dépenses supplémentaires (équipements de protection individuelle, désinfectant...). A l'inverse, l'annulation d'activités et de prestations aura un impact négatif sur les recettes.**

## PRESENTATION GENERALE

I – INVESTISSEMENT	Réalisé 2019	BP 2020
Dépenses	13 378,25 €	151 848,54 €
Recettes	40 045,92 €	151 848,54 €

II – FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019	BP 2020	% évolution
Dépenses	1 562 693,85 €	1 583 725,55 €	+ 1,35 %
Recettes des services	636 753,63 €	595 176,51 €	- 6,53 %
Subvention d'équilibre	909 279,21 €	979 299,04 €	+ 7,7 %
Recettes diverses	16 661,01 €	9 250,00 €	- 44,48 %

## Les caractéristiques du budget primitif 2020

- Globalement, un budget en augmentation de + 1,43 % par rapport au réalisé de 2019 (fonctionnement + investissement hors équilibre d'investissement) .
- Des dépenses d'investissement en augmentation par rapport à 2019 (+ 1 462,47 €). Cette année les dépenses seront liées aux prêts pouvant être consentis par le Service Insertion Sociale et Professionnelle, au remplacement de PC. Ceci sera complété par l'achat de mobilier et d'équipements pour le CCAS, le local du bienveilleur et les logements temporaires.
- Une augmentation des dépenses de fonctionnement (21 031,70 € soit + 1,35 %) due entre autres au développement de nouvelles activités à destination des seniors, à la légère augmentation des offres de service proposées au public entre autres aux ménages en difficulté. Est aussi à noter l'évolution de carrières des agents et les dépenses liées au COVID19.
- Des recettes de fonctionnement à la fois générées par l'activité des services (595 176,51 €, en baisse de - 6,53 %) et par la subvention d'équilibre de la Ville (979 299,04 € en hausse de + 7,7 %).

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 151 848,54 €**

• Aspirateur local Bienveilleur	100,00 €
• Achat mobilier CCAS	1 400,00 €
• Remplacement de matériel informatique	1 800,00 €
• Achat de deux écrans : un pour l'accueil de l'ESMS et un pour la Maison des Seniors	2 410,00 €
• Prêts aide sociale (3 000 € + micro crédit social 1 500 €)	4 500,00 €
• Caution des trois logements temporaires	465,00 €
• Equipement des logements temporaires	615,00 €
• Dépenses non affectées (équilibre du budget d'investissement)	137 007,82 €

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT : 151 848,54 €**

• Affectation de l'excédent 2019	125 948,60 €
• Concessions, droits similaires et amortissement des immobilisations acquises de 2004 à 2019	21 007,94 €
• Fonds de compensation T.V.A.	3 412,00 €
• Remboursement des prêts aide sociale	1 000,00 €
• Cautions logements temporaires	480,00 €

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 583 725,55 €**

Elles s'inscrivent naturellement dans la continuité des actions engagées auprès des ménages en difficulté et des seniors avec un développement de nouvelles animations dans la Maison des Seniors. De plus, la pandémie liée au COVID19 engendre des dépenses supplémentaires.

Principales déclinaisons :

- en direction des ménages en difficulté :
  - par un soutien reconduit à travers la poursuite du développement d'ateliers thématiques (confiance en soi, gestion budgétaire,...) et de temps conviviaux destinés à renforcer le lien social.
  - par la poursuite des aides accordées dans le cadre des dispositifs d'aide facultative individuelle et d'insertion sociale (charges domestiques, secours alimentaires, loisirs, cantines et accueils périscolaires, accompagnement RSA, conseils emploi,...).
  - par la mise en place d'ateliers à destination des publics plus fragiles et d'ateliers alimentation (stratégie pauvreté Nantes Métropole).

- en direction des seniors :
  - par une diversification de l'offre d'activités dans le domaine de l'animation au sein de la Maison des Seniors et par une augmentation des dépenses liées aux déplacements des membres du Conseil Consultatif des Seniors.
  - par une reconduction du nombre d'heures d'intervention au titre de l'aide à domicile.
  
- en direction du public :
  - par une augmentation du nombre de domiciliations et de l'ouverture ou de reconduction du droit à la tarification sociale solidaire.



## **RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 583 725,55 €**

- Subvention d'équilibre de la Ville : 979 299,04 € soit 61,84 %

Elle traduit la solidarité de la collectivité envers les carquefoliens les plus fragilisés.

- Les recettes de l'activité des services : 595 176,51 € soit 37,58 %

La diminution des recettes des services sera entre autre liée à la pandémie du COVID19

- Les autres recettes : 9 250 € soit 0,58 %

Ces recettes tiennent compte d'une légère hausse du Supplément Familial de Traitement et d'une diminution des recettes du service Administration Générale due à une estimation prudente du remboursement des concessions de cimetières et des dons.

# **DETAIL DU FONCTIONNEMENT PAR SERVICE**

## Administration Générale et Informatique

- Dépenses : 305 898,94 € (rappel réalisé 2019 : 307 769,21 €)
- Le personnel représente une masse salariale de 196 491 €  
(2019 : 193 971,42 €)
- Les autres dépenses représentent 109 407,94 €  
(2019 : 113 797,79 €)

Et concernent :

- les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services (fournitures, téléphone, frais d'affranchissement, carburant, produits d'entretien, maintenance et formations informatiques)
- la dotation aux amortissements : 21 007,94 € (2019 : 34 054,87 €)
- les contrats d'assurances (auto collaborateur, RC, bris machine, protection juridique, assurance du personnel)
- les subventions aux associations à vocation sociale

## Administration Générale et Informatique

- Recettes : 982 499,04 € (rappel réalisé 2019 : 922 613,03 €)

Elles sont constituées par la subvention ville (979 299,04 €) et quelques recettes (6 585 €) :

- les concessions de cimetières, 3 000 €  
(2019 : 3 264,88 €)
- les dons, 200 €  
(2019 : 1 067,94 €)
- Vente Véhicule Kangoo 0 €  
(2019 : 3 385 €)
- Subvention Budget Annexe 0 €  
(2019 : 5 616 €)

## Service Insertion Sociale et Professionnelle

- Dépenses : 270 248,12 € (rappel réalisé 2019 : 253 235,79 €).

### Principaux postes :

- les aides attribuées aux familles en difficulté (secours d'urgence, bons alimentaires, aides aux classes transplantées, aux cantines scolaires, à l'accueil périscolaire, aux charges domestiques, aux loisirs), les ateliers emploi, budgétaires et de confiance en soi, le parcours culturel... 22 513,40 €  
(2019 : 16 001,41 €)
- les contributions aux dispositifs partenariaux d'aides (F.S.L + F.A.J.) 9 020 €  
(2019 : 8 724,17 €)
- les frais liés aux logements temporaires 7 040 €  
(2019 : 5 502,02 €)
- le coût du personnel 231 674,72 €  
(2019 : 223 008,19 €)

## Service Insertion Sociale et Professionnelle

- Recettes : 16 855,00 € (rappel réalisé 2019 : 16 710,87 €).

Elles sont uniquement constituées par :

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| • Le loyer des trois logements temporaires (ALT + résiduel loyer) calculé selon une durée d'occupation aléatoire. | 16 295 €<br>(2019 : 16 110,87 €) |
| • Le remboursement par le Conseil Départemental de l'instruction des dossiers RSA.                                | 560 €<br>(2019 : 560,00 €)       |
| • Non remboursement d'une caution   | 0 €<br>(2019 : 40,00 €)          |

## Seniors – Services communs/Transport à la demande

- Dépenses : 152 874 € (rappel réalisé 2019 : 159 144,58 €)

Elles représentent :

- La charge salariale du personnel administratif qui assure la gestion du service des seniors. 147 703 €  
(2019 : 150 269,65 €)
  - Diverses autres dépenses de fonctionnement (ex : carburant, formation, assurance, documentation). 5 171 €  
(2019 : 8 874,93 €)
- 
- Recettes : 3 250 € (rappel réalisé 2019 : 4 378,28 €)
- 
- Participation des usagers au transport à la demande. 3 250 €

## Seniors – Aides à Domicile

- Dépenses : 611 383,58 € (rappel réalisé 2019 : 611 383,09 €)
  
- Il s'agit essentiellement de la masse salariale des intervenantes à domicile. 607 340 €  
(2019 : 607 110,49 €)
- Diverses autres dépenses de fonctionnement : vêtements de travail, trousse de premiers secours, poursuite du plan de formation (groupes de parole entre autre). 3 941 €  
(2019 : 4 272,60 €)
- Admission en non valeur d'une créance d'un bénéficiaire 102,58 €  
(2019 : 0 €)
  
- Recettes : 481 360,00 € (rappel réalisé 2019 : 507 717,18 €)

Elles concernent les participations versées par les bénéficiaires du service, par celles du Conseil Départemental au titre de l'A.P.A. ou encore par les différentes caisses de retraite.



## Seniors – Portage de repas

- Dépenses : 51 208,00 € (rappel réalisé 2019 : 48 688,89 €)

- On y trouve l'achat à la Ville des repas livrés à domicile. 43 722 €  
(2019 : 41 185,77 €)
- les autres dépenses concernent l'entretien, l'assurance des véhicules ainsi que des fournitures annexes (barquettes, films plastiques ...). 7 486 €  
(2019 : 7 503,12 €)

*(Les dépenses de personnel ne sont pas comprises : elles sont intégrées dans le service d'aides à domicile)*

- Recettes : 64 931,00 € (rappel réalisé 2019 : 63 518,86 €)

Elles sont uniquement constituées de la vente des repas aux bénéficiaires du service.

## Seniors – Bienveilleur

- Dépenses : 3 828 € (rappel réalisé 2019 : 3 533,34 €)

- On y trouve le loyer versé au bailleur social 2 630 €  
(2019 : 2 536,37 €)
- les charges courantes : eau, électricité, alimentation 1 070 €  
(2019 : 946,83 €)
- les autres charges 128 €  
(2019 : 50,14 €)

*(Les dépenses de personnel ne sont pas comprises : elles sont intégrées dans le service d'aides à domicile)*

- Recettes : 14 890,00 € (rappel réalisé 2019 : 18 705,80 €)

Elles sont uniquement constituées de la rétribution des bénéficiaires du service.

## Seniors – Animations

- Dépenses : 184 184,91 € (rappel réalisé 2019 : 175 930,45 €)

Elles représentent :

- Le coût du personnel 137 055 €  
(2019 : 133 590,50 €)
- Le financement des actions : 47 129,91 €  
(2019 : 42 339,95 €)
  - ✓ reconduction des ateliers créatifs (espace d'écoute et d'échange), ateliers de cuisine, cyber seniors, des sorties et développement du Qi Gong et de la Gym Douce,
  - ✓ frais de participation des membres du CCS à la journée régionale à Saumur et au congrès national à Jeumont.

- Recettes : 13 890,51 € (rappel réalisé 2019 : 22 337,64 €)

Elles sont essentiellement constituées des participations relatives aux ateliers de gymnastique et cyber-seniors et aux sorties (été, semaine bleue).

## Mission Handicap

- Dépenses : 4 100 € (rappel réalisé 2019 : 3 008,50 €)

Elles représentent :

- Les animations scolaires 4 000 €  
(2019 : 3 008,50 €)
- Les dépenses de réceptions 100 €  
(2019 : / €)

## Paye

- Recettes : 6 050,00 € (rappel réalisé 2019 : 6 712,19 €)

Elles comprennent :

- Le Fonds de compensation du versement du Supplément Familial de  
Traitement : 6 019,00 €  
(2019 : 5 235 €)

## COMPARAISON 2019 / 2020

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

SERVICES	Réalisé 2019				PROPOSITION DE BUDGET 2020			
	DEPENSES			RECETTES	DEPENSES			RECETTES
	AUTRES	PERSONNEL	TOTAL		AUTRES	PERSONNEL	TOTAL	
Subvention Ville				<b>909 279,21</b>				<b>979 299,04</b>
Administration Générale	93 517,11	193 971,42	<b>287 488,53</b>	<b>13 333,82</b>	86 357,94	196 491,00	<b>282 848,94</b>	<b>3 200,00</b>
Informatique	20 280,68		<b>20 280,68</b>		23 050,00		<b>23 050,00</b>	
SISP	30 227,60	223 008,19	<b>253 235,79</b>	<b>16 710,87</b>	38 573,40	231 674,72	<b>270 248,12</b>	<b>16 855,00</b>
Seniors (administratif)	8 874,93	150 269,65	<b>159 144,58</b>	<b>4 378,28</b>	5 171,00	147 703,00	<b>152 874,00</b>	<b>3 250,00</b>
Aides ménagères	4 272,60		<b>611 383,09</b>	<b>507 717,18</b>	4 043,58		<b>611 383,58</b>	<b>481 360,00</b>
Portage des repas	48 688,89	} 607 110,49	<b>48 688,89</b>	<b>63 518,86</b>	51 208,00	} 607 340,00	<b>51 208,00</b>	<b>64 931,00</b>
Bienveilleur	3 533,34		<b>3 533,34</b>	<b>18 705,80</b>	3 828,00		<b>3 828,00</b>	<b>14 890,00</b>
Animations seniors	42 339,95	133 590,50	<b>175 930,45</b>	<b>22 337,64</b>	47 129,91	137 055,00	<b>184 184,91</b>	<b>13 890,51</b>
Handicap	3 008,50		<b>3 008,50</b>		4 100,00		<b>4 100,00</b>	
Service paie				<b>6 712,19</b>				<b>6 050,00</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>254 743,60</b>	<b>1 307 950,25</b>	<b>1 562 693,85</b>	<b>1 562 693,85</b>	<b>263 461,83</b>	<b>1 320 263,72</b>	<b>1 583 725,55</b>	<b>1 583 725,55</b>

Recettes services      653 414,64

Recettes services      604 426,51

### SECTION D'INVESTISSEMENT

SERVICES	Réalisé 2019		PROPOSITIONS BP 2020	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Reports			3 550,72	
Excédent		99 280,93		125 948,60
Administration générale	1 222,89	39 640,92	139 717,82	24 419,94
Informatique	8 328,79		1 800,00	
SISP	264,99	405,00	5 580,00	1 480,00
Seniors			400,00	
Aides ménagères				
Portage des repas	3 196,38			
Bienveilleur	365,20			
Animations seniors			100,00	
Handicap			700,00	
<b>TOTAUX</b>	<b>13 378,25</b>	<b>139 326,85</b>	<b>151 848,54</b>	<b>151 848,54</b>